

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 SEPTEMBRE 2024

Présents : Joseph GUARDIOLA, maire ; Jérôme VEYRAT, Sabine ROUVIERE, Charly BERNOIN, adjoints ; Martine BLANCHARD, Marie-Aude PFEIFFER, Nicolas DUPIN, Nathalie VINOLO, Morgan BRUNEL, conseillers municipaux.

Absents représentés : Laurence ANDRE représenté par Joseph GUARDIOLA, Patrick PELLEGRINI représenté par Sabine ROUVIERE, Olivier FONTVIEILLE représenté par Jérôme VEYRAT, Mireille TEISSEIRE représenté par Charly BERNOIN

Absents excusés : Jean DELARBRE, Sandrine DEBEVE

M. Jérôme VEYRAT a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2024

Le procès-verbal est adopté l'unanimité par le Conseil Municipal.

GRATUITE DU PARKING DE LA ROUTE D'UZES

Le parking de la route d'Uzès est maintenant opérationnel et ouvert au public. Le Conseil Municipal, avoir délibéré et à l'unanimité, **DECIDE** que le stationnement sur le parking de la route d'Uzès sera gratuit.

COUPE DE BOIS

Considérant le document d'aménagement de la forêt communale en vigueur et la proposition d'état d'assiette des coupes de bois faite par l'agent ONF le 01 septembre 2024 pour l'exercice 2025 avec les propositions de destinations de ces coupes de bois et leur destination, le Conseil Municipal, avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de retirer la parcelle n° 2t, le taillis étant trop jeune, un report de plusieurs années est nécessaire ;
- **DECIDE** de mettre à la vente en 2025 la parcelle 5t d'une surface de 11.40 hectares qui contient un volume présumé de 1100 m³ de bois ;
- **DECIDE** de la destination des coupes et produits des coupes de l'état d'assiette de l'exercice 2025, ainsi que des modalités de leur commercialisation : **VENTE OU DELIVRANCE DE BOIS SUR PIED** ;
- **DECIDE** d'éclaircir la parcelle n°22 avant que le sous étage de feuillus de la plantation de Pin Pignon ne se referme ;
- **DONNE POUVOIR** à M. le Maire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations.

MOTION DE SOUTIEN A L'INSTALLATION D'UN CENTRE D'IMAGERIE

Le groupe ELSAN a récemment manifesté son intérêt pour installer sur l'Uzège un centre d'imagerie médicale composé d'un plateau d'imagerie en coupe (scanner et IRM) associé à une activité de radiologie conventionnelle, d'échographie et de mammographie.

Déjà engagée dans l'offre de soin, la communauté de communes Pays d'Uzès soutient ce projet d'implantation, les élus communautaires ont voté le 17 juin une motion de soutien pour l'accueil du centre d'imagerie sur la zone d'activité du Sablas à Montaren.

Le Conseil Municipal affirme collectivement sa volonté d'accueillir ce nouveau centre d'imagerie médicale et s'engage à faciliter les démarches, dans le cadre de ses compétences, des porteurs de ce projet d'intérêt général.

QUESTIONS DIVERSES

- **Travaux de la traversée du village en co-maitrise d'ouvrage avec le Département**
Le dossier a pris du retard au niveau du Département, la demande de subvention sera à l'ordre du jour de la Commission Permanente du 09 décembre 2024. Les travaux pourraient démarrer au cours du premier trimestre 2025.
- **Travaux dans le Fort et l'église**
Les travaux de rénovation de la rue du Savetier et la traverse du Puits vont être entrepris courant octobre (béton désactivé). A l'église, les murs, les plafonds et les sols carrelés des sacristies vont être rénovés : les travaux sont commandés.
- **Fusion des syndicats des eaux et assainissement**
Au 1er janvier 2026, le SIAEPA doit obligatoirement transférer les compétences eau et assainissement à la CCPU. Le conseil syndical du SIAEPA a décidé de garder le service public en régie plutôt que de le confier en Délégation de Service Public à un prestataire privé. En conséquence, une extension du syndicat va être effectuée afin d'intégrer les communes de Pognadoresse, la Bastide d'Engras, Bouquet et Méjannes le Clap. Viendra ensuite une fusion avec le Syndicat qui regroupe Lussan, Fons-sur-Lussan et Vallérargues.
Nota : l'approbation de l'adhésion des communes de Pognadoresse, La Bastide d'Engras, Bouquet et Méjannes le Clap sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal qui est prévu le mercredi 09 octobre prochain.